



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

09 AVRIL 2015 à 19H00

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Compte 2014 et rapport sur les avis de légalité émis.
2. Modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n°1.
3. Asbl Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne : adhésion.
4. Schéma de structure communal : approbation du projet.
5. CCATM : Notification d'un membre démissionnaire et désignation de son remplaçant.
6. Démission d'une conseillère CPAS.
7. Achat d'un PC et d'un tableau interactif pour l'école de Grune : approbation des conditions et du mode de passation.
8. Projet de modification des statuts de l'asbl « Le CRIE ».
9. Aire de Bivouac et pavillon des traqueurs : règlement.
10. Achat de 12 tables de ping-pong pour le TTC Biermonfooy : subside exceptionnel.
11. Taxe sur les documents administratifs : modifications.
12. Statut administratif et pécuniaire.
13. Règlement de travail.
14. Communications.

SEANCE A HUIS CLOS :

15. Demande de mise à la retraite d'une cuisinière.
16. Demande de mise à la retraite d'une institutrice communale.
17. Désignation d'enseignants temporaires : ratifications.

Nassogne, le 30 mars 2015.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général, ff

Le Bourgmestre,

Yvette REUMONT

Marc QUIRYNEN